

# LA Z.A.C SAINT ELOI

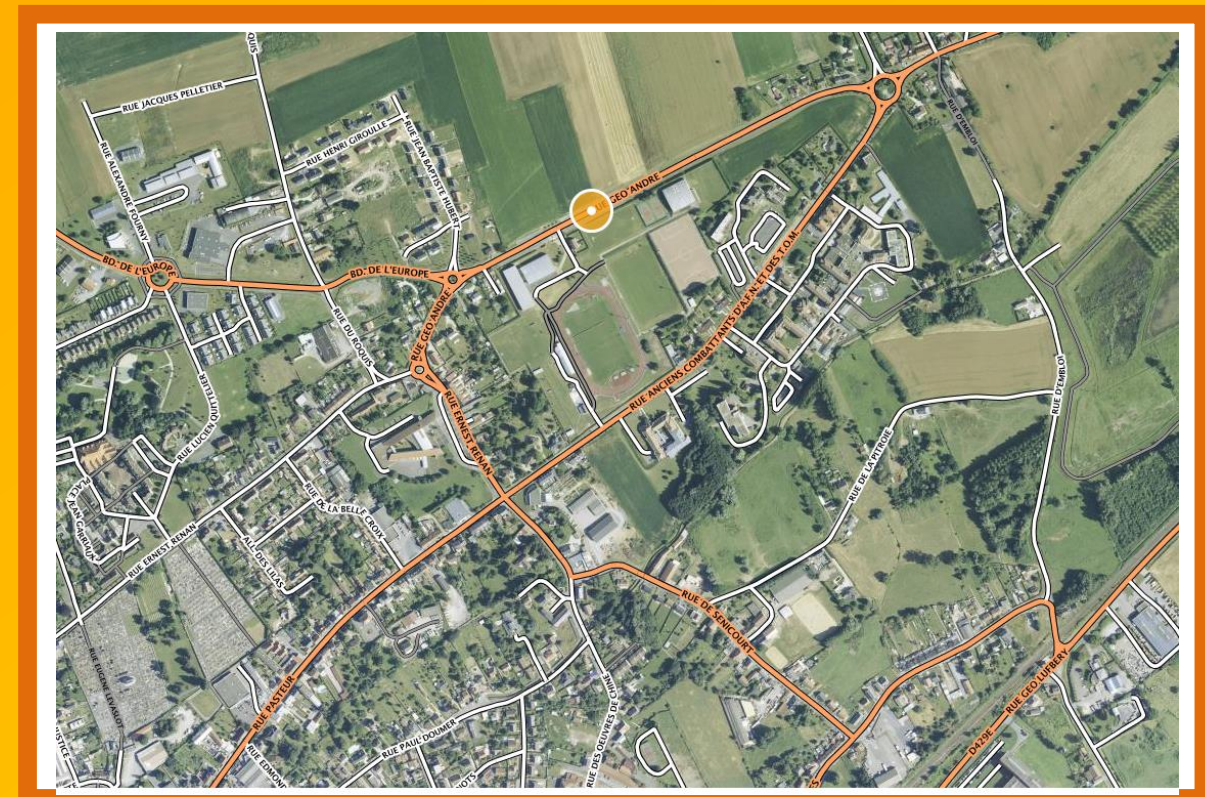
2ème tranche

**Vente de 52 parcelles de 608 à 1064 m<sup>2</sup>  
Réservation à compter du  
2<sup>ème</sup> trimestre 2018**

**55 euros/m<sup>2</sup>**

**Surfaces approximatives**

*Les surfaces exactes seront définies par les plans individuels de bornage à réaliser à la fin des travaux.*



Lot	Superficie	Prix de vente	Lot	Superficie	Prix de vente	Lot	superficie	prix de vente
36	608	33 440,00 €	54	754	41 470,00 €	72	775	42 625,00 €
37	794	43 670,00 €	55	716	39 380,00 €	73	795	43 725,00 €
38	812	44 660,00 €	56	742	40 810,00 €	74	775	42 625,00 €
39	865	47 575,00 €	57	741	40 755,00 €	75	927	50 985,00 €
40	883	48 565,00 €	58	880	48 400,00 €	76	805	44 275,00 €
41	863	47 465,00 €	59	880	48 400,00 €	77	805	44 275,00 €
42	816	44 880,00 €	60	880	48 400,00 €	78	805	44 275,00 €
43	851	46 805,00 €	61	880	48 400,00 €	79	805	44 275,00 €
44	740	40 700,00 €	62	880	48 400,00 €	80	1064	58 520,00 €
45	754	41 470,00 €	63	880	48 400,00 €	81	980	53 900,00 €
46	Non commercialisée		64	825	45 375,00 €	82	925	50 875,00 €
47	Non commercialisée		65	825	45 375,00 €	83	867	47 685,00 €
48	686	37 730,00 €	66	825	45 375,00 €	84	840	46 200,00 €
49	751	41 305,00 €	67	825	45 375,00 €	85	814	44 770,00 €
50	701	38 555,00 €	68	949	52 195,00 €	86	806	44 330,00 €
51	702	38 610,00 €	69	687	37 785,00 €	87	819	45 045,00 €
52	692	38 060,00 €	70	768	42 240,00 €	88	804	44 220,00 €
53	718	39 490,00 €	71	775	42 625,00 €	89	811	44 605,00 €

**TERRAINS DISPONIBLES A COMPTER  
DU 4EME TRIMESTRE 2018**

**Renseignements :**

**SEDA (Madame HANQUIER) : tél. : 03.23.23.98.23**

**VILLE DE CHAUNY – SERVICE URBANISME : tél. : 03.23.38.70.74**

**L'acquéreur réglera au notaire les frais de rédaction d'acte authentique ainsi que les droits d'enregistrement**

## Faites construire sur la Z.A.C. "Saint Eloi"

A CHAUNY, la Z.A.C. d'habitation "Saint Eloi" est située au nord de la commune sur le boulevard Géo André.

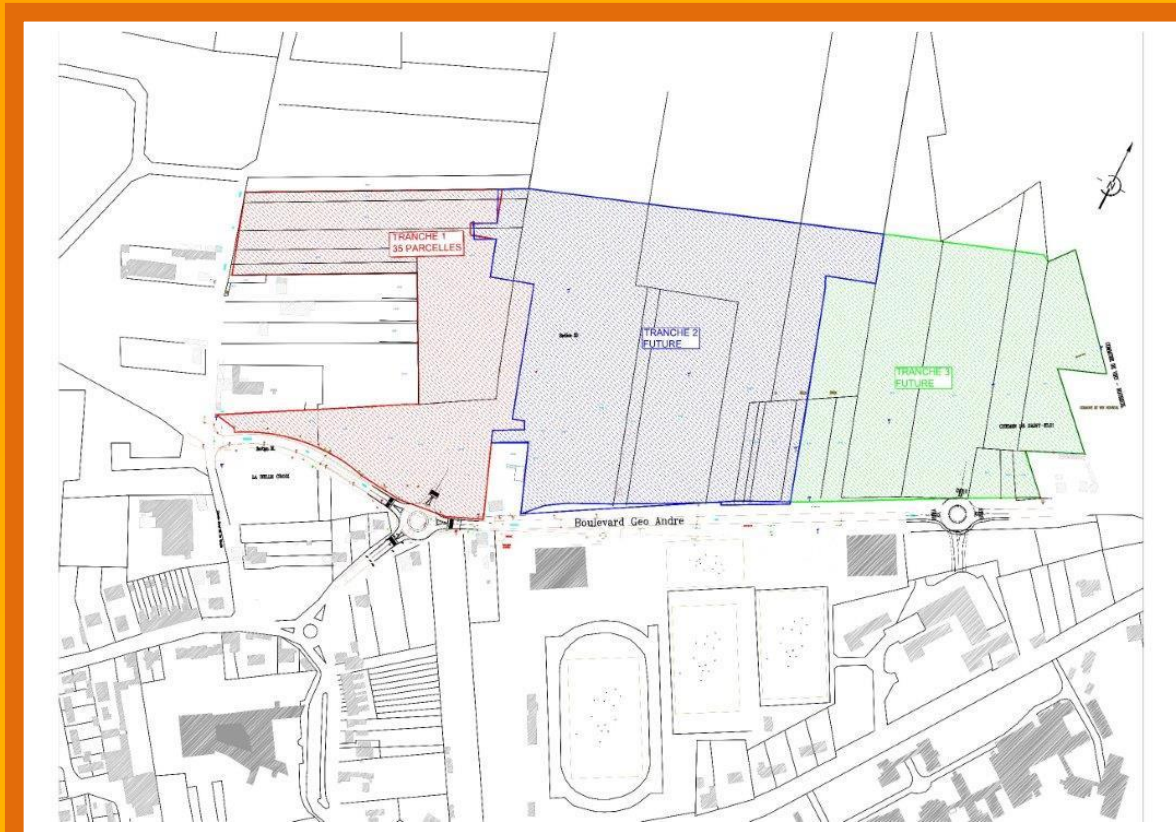
Les travaux consistent à viabiliser une seconde tranche de 52 lots de terrains à bâtir dont les superficies varient de 608 m<sup>2</sup> à 1 064 m<sup>2</sup>.

La ville de CHAUNY et la SEDA vendent ces lots équipés et prêts à construire au prix de 55 euros le m<sup>2</sup>.

Leur commercialisation est envisagée à partir du second trimestre de l'année 2018.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'une parcelle peuvent se renseigner auprès de la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA) ou du service urbanisme de la ville de CHAUNY, qui leur communiquera la procédure à suivre afin de réserver une parcelle de la zone d'habitation.

**Contact :**  
**SEDA (Madame HANQUIER) : tél. : 03.23.23.98.23**  
**Mairie de CHAUNY/Service Urbanisme : tél. : 03.23.38.70.74**



## Note de présentation des réseaux livrés aux acquéreurs

Chaque lot sera alimenté en énergie électrique et gaz, raccordé aux réseaux d'eau potable, eaux usées et telecom.

Le lotissement prévoit la réalisation d'une chaussée de 3,50 à 5,50 m avec la pose de bordures d'un côté et de caniveaux du côté de la noue.

Les places de parking ainsi que les trottoirs seront réalisés de manière définitive en même temps que la voirie.

La voirie et les places de parking seront revêtues de béton bitumeux et les trottoirs de béton désactivé.

### RESEAU EDF-GDF

Chaque parcelle sera alimentée par un câble de branchement en limite de propriété avec un coffret de raccordement.

### RESEAU GDF

Chaque parcelle sera alimentée au réseau gaz, avec en limite de propriété un coffret de raccordement.

### RESEAU D'EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

A l'intérieur de la zone, un réseau d'eau potable et défense incendie sera réalisé avec implantation de poteaux incendie. Les branchements alimentant les parcelles seront réalisés en PEHD de diamètre 20/25 mm avec regard comptage et chaque branchement comportera une bouche à clé sur le domaine public.

### RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des espaces publics sont collectées dans des noues parallèles à la voirie. Les noues d'une largeur de 1,50 à 2,00 m et d'une profondeur de 0,60 m seront enherbées.

Ces noues seront reprises par des canalisations qui se raccordent dans les bassins d'infiltration du parc paysager.

Les eaux pluviales des parcelles sont gérées de manière autonome, aucun raccordement sur le réseau public ne sera autorisé.

### RESEAU D'EAUX USEES

Un réseau d'eaux usées de Ø 200 mm sera créé à l'intérieur de la Z.A.C. Saint Eloi. Les branchements particuliers seront de Ø 160 mm avec un regard de branchement (tabouret de Ø 40 cm) situé en limite de propriété. Les raccordements des pavillons devront se faire au radier du regard de branchement situé en limite de propriété.

### RESEAU TELECOM

Un réseau principal sera créé et chaque parcelle aura un regard de branchement 30 x 30 qui sera raccordé au réseau principal. La fibre optique sera déployée dans la zone.